

CAMPAGNE FRANÇAISE POUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Pétition Nationale pour l'application du Traité de Non-Prolifération (TNP)

Prévu depuis 30 ans, Exigeons-le maintenant !

Les armes nucléaires sont des armes de destruction massive
Uniquement dirigées vers les populations civiles.

Utilisées par deux fois dans l'histoire de l'Humanité,
leur prolifération accroît le danger d'un nouvel usage volontaire
ou accidentel.

Pour faire face au danger de cette prolifération, la communauté
internationale a estimé, dès 1970, qu'il n'y avait qu'une seule
issue possible, leur élimination.

Cette élimination a été prévue, non à travers le recours à
la guerre, mais dans le cadre d'un traité international, le Traité
de non-prolifération (TNP) signé par la totalité des Etats du
monde sauf l'Inde, le Pakistan et Israël. La Corée du Nord
s'en est retirée en 2003.

Pourtant la prolifération se poursuit et son danger a été de nouveau
révélé à plusieurs reprises récemment.

Aussi est-il urgent de s'engager, sans plus tarder, dans l'élimination
de ces armes de destruction massive en réalisant ce qui a été signé.

Constatant que :

- le traité de non prolifération nucléaire établit une obligation
au désarmement nucléaire sous un contrôle international strict
et efficace (article 6 du traité),
- en l'an 2000, à New York lors de la conférence de révision du
TNP, tous les Etats signataires du TNP se sont engagés à mettre
en œuvre cette obligation du droit international en s'engageant
« sans équivoque » pour un processus d'élimination totale
de leurs armes nucléaires.

Pour préserver l'avenir de notre planète et des générations futures,

- demandons l'application immédiate du TNP
et en particulier de son article 6 qui prévoit
l'élimination des armes nucléaires sous contrôle
international strict et efficace,
- demandons que la France et l'Union Européenne prennent des initiatives
majeures pour l'application du TNP dans la perspective de la conférence
de révision du TNP qui aura lieu à l'ONU, à New York, en mai 2005.



Nous demandons

- l'application immédiate du TNP en particulier de son article 6,
- le respect par les puissances nucléaires des engagements pris
en 2000 à New York,
- que tous les Etats, et en particulier les puissances nucléaires, mais aussi
l'Union Européenne prennent des initiatives politiques en ce sens afin que la
conférence de révision du TNP qui aura lieu en mai 2005 à New York se traduise
par la mise en œuvre effective de mesures de désarmement nucléaire,
- que les dépenses illégales ainsi détournées pour ces armes de
destruction massive soient consacrées à la satisfaction des besoins sociaux
(éducation, santé, culture, recherche, sports, emploi, environnement...).

CAMPAGNE FRANÇAISE POUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE
Pétition Nationale pour l'application du Traité de Non-Prolifération (TNP)

Désarmement nucléaire : prévu depuis 30 ans, Nous l'exigeons maintenant !

Nom / Prénom	Adresse postale	Commune et code postal	Signature

Cette campagne est à l'initiative de dix organisations françaises :

● Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire ● Artistes pour la paix ● Appel des Cent pour la Paix ● Association des Médecins Français pour la Prévention de la guerre nucléaire ● Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté ● Mouvement de la Paix ● Mouvement pour une Alternative Non-violente ● Observatoire des armes nucléaires françaises ● Pax Christi ● Stop Essais pour l'Abolition des armes nucléaires

Elle est soutenue par :

ANCAC, ARAC, ATTAC, CANVA, CGT, CNID, coordination de l'action non violente de l'arche, Droit Solidarité, FNTE-CGT, Femmes Solidaires, Fédération Espérantiste du Travail, Forum Plutonium, FSU, Greenpeace France, Institut Hiroshima Nagasaki, IDRP, les Alternatifs, Les Verts, Maison de Vigilance, MIR, MNLE, MOC, Mouvement des Jeunes Communistes de France, MRAP, PCF, Pionniers de France, Réseau Sortir du nucléaire, SBNAC-CGT, SNCS, SNES, SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, UBSAC-CGT, UDB (Union démocratique bretonne), Université Européenne de la Paix

Coordination Nationale de la campagne :

LE MOUVEMENT DE LA PAIX
139, bd Victor Hugo - 93400
Saint-Ouen
Tél. : 01-40-12-09-12
Fax : 01-40-11-57-87
Mail : national@mvtpaix.org
Site Internet : www.mvtpaix.org

Coordination locale ou régionale :

Faire signer et retourner à : Mouvement de la Paix – suivi de l'adresse postale et de l'adresse internet